

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 décembre 2018

**Rapporteur :
Madame Valérie LECERF
LIVET**

N° 25

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 20/12/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/12/2018 (accusé de réception du 19/12/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations à caractère social

Les demandes de subvention des associations à caractère social pour un montant total de 15 720 € sont soumises à l'avis de la Commission des Solidarités puis sont présentées en conseil municipal pour décision.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1- d'accorder les subventions suivantes :

Ligne budgétaire 520 6574 900 :

Nom de l'association	Montant en euros
Restaurants du Cœur Distribution de denrées alimentaires aux personnes en difficulté et actions d'insertion sociale et économique. Subvention de fonctionnement Subvention exceptionnelle	 500 500
T'es Cap Apporter son aide aux enfants, adolescents dont le cursus d'insertion sociale rencontre des obstacles ainsi qu'à leur famille. Subvention de fonctionnement	 200

Nom de l'association	Montant en euros
<p>Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Finistère (CIDFF) L'association a pour objectif la mise en œuvre d'une mission d'intérêt général dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Subvention de fonctionnement Subvention exceptionnelle</p>	<p>3 600 2 000</p>
<p>PARENTEL L'association a pour objet de mener des réflexions et des actions pour la prévention des troubles familiaux et sociaux. Elle se préoccupe des relations familiales et intergénérationnelles. Les actions menées en son sein, tant en direction des familles que des professionnels, ont pour vocation de soutenir les liens familiaux tout au long de la vie. Subvention de fonctionnement Parent'âge Subvention de fonctionnement Les Tamaris</p>	<p>2 000 500</p>
<p>Vacances et familles Permettre aux familles qui n'ont pas les moyens d'utiliser les formules habituelles d'accès aux vacances, de partir dans des hébergements d'accueil mis à leur disposition par les associations adhérentes. Subvention de fonctionnement</p>	<p>1 500</p>
<p>Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI 29) Défendre les intérêts des personnes handicapées mentales. Subvention de fonctionnement</p>	<p>170</p>
<p>Association des Paralysés de France Représentation des personnes atteintes de handicap moteur et de leurs familles dans les instances et commissions prévues par la loi ; défense et soutien des personnes dans leurs démarches ; actions auprès des pouvoirs publics, collectivités pour la défense collective des intérêts des personnes ; activités de loisirs destinées à rompre l'isolement. Subvention de fonctionnement</p>	<p>500</p>
<p>Force T Organisation de manifestations, faire appel à la générosité des donateurs, dans le but de récolter des fonds afin d'aider l'Association française contre les myopathies (AFM) à réussir ses missions de recherche contre les maladies rares et d'aide aux malades neuro musculaires. Association coordonnant l'organisation du Téléthon sur Quimper. Aide à l'organisation du Téléthon</p>	<p>1 950</p>
<p>La KempeR'Ose Organiser un évènement sportif 100% féminin à Quimper un dimanche, chaque mois d'octobre, pour récolter des fonds pour la prévention du Cancer du sein et le service Oncologie de l'Hôpital de Quimper ainsi que la Clinique Ste-Michel, Ste-Anne. Subvention exceptionnelle d'aide au démarrage</p>	<p>300</p>

Nom de l'association	Montant en euros
<p>Secours Catholique Accueil et écoute des personnes en difficulté ; accompagnement à domicile des personnes en difficulté ; insertion sociale par le biais de groupes conviviaux ; insertion professionnelle par le biais de l'accompagnement vers la formation et l'emploi ; réponse aux demandes d'aides urgentes (alimentaires et/ou financières) ; soutien financier en complément des aides apportées par les services sociaux. Subvention exceptionnelle</p>	500
<p>Secours Populaire Français Soutien au plan matériel, sanitaire, médical, moral, juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés. Subvention exceptionnelle</p>	500
<p>Banque Alimentaire du Finistère Collecte et distribution de denrées alimentaires en faveur des personnes les plus démunies Subvention exceptionnelle – Avenant n°2 à la convention de partenariat</p>	500
<p>Association Horizons nouveaux Association dont le but est de promouvoir ou d'organiser des activités d'accueil, de rencontre et d'insertion pour tous publics en difficulté. Subvention exceptionnelle</p>	500

- 2- d'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant n°2 à la convention du 29 septembre 2017 entre la ville de Quimper et la Banque Alimentaire du Finistère.